



AFFICHÉ le 07 JUL. 2017

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Engagement du projet des Quatre-Chemins dans la démarche « EcoQuartier »

Séance du 30 juin 2017

Convocation du 23 juin 2017

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à 21 h 12, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-trois juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mmes Catherine Arnould, Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mme Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par M. Philippe Laurent,
M. Bruno Philippe par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy,
M. Jean-Pierre Riotton par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Liza Magri par Mme Monique Pourcelot,
M. Thierry Legros par M. Francis Brunelle,
M. Xavier Tamby par M. Thibault Hennion
Mme Catherine Lequeux par M. Jean-Louis Oheix,
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem,
Mme Claude Debon par M. Jean-Jacques Campan,
M. Christian Lancrenon par Mme Pauline Schmidt

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 30 juin 2017

OBJET : Engagement du projet des Quatre-Chemins dans la démarche « EcoQuartier »

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Patrice Pattée,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu sa délibération du 26 juin 2008 approuvant le périmètre du projet des Quatre-Chemins,

Vu sa délibération du 28 juin 2012 approuvant les orientations d'aménagement et de programmation définies pour le projet des Quatre-Chemins,

Vu sa délibération du 17 décembre 2015 faisant évoluer les orientations d'aménagement et de programmation en vue de les insérer dans le plan local d'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 12 février 2015, modifié le 24 juin et le 17 décembre 2015 et révisé le 27 septembre 2016,

Considérant la volonté de la Ville d'inscrire le projet des Quatre-Chemins dans une démarche ambitieuse de quartier durable répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'un aménagement favorisant la mixité sociale et des fonctions urbaines, recherchant l'excellence écologique et l'innovation énergétique et architecturale,

Considérant le schéma urbain du projet des Quatre-Chemins, lequel repose sur les principes du quartier durable en mettant en avant la pluralité des fonctions, la juste compacité du bâti, la desserte en transport et le caractère structurant des espaces publics,

Considérant les exigences de la Ville envers les futurs constructeurs pour réaliser des bâtiments performants, gérer les eaux pluviales, agir sur la biodiversité, favoriser l'appropriation par les futurs habitants des principes du développement durable, prendre en compte, dès la conception, l'évolution des usages et des modes de vie,

Considérant la démarche nationale « EcoQuartier » engagée par le ministère de la Cohésion des territoires,

Vu la « Charte EcoQuartier »,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

DECIDE d'autoriser le maire à engager une démarche de labellisation « EcoQuartier » auprès du ministère de la Cohésion des territoires pour le projet des Quatre-Chemins à Sceaux et à signer la « Charte EcoQuartier ».

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Muriel Lam